

Elections municipales mars 2026

Metz a besoin d'un sursaut démocratique, écologique et social

Les constats réalisés par le Cercle Jean Jaurès Metz sur 9 thématiques prioritaires sont clairs : Metz est une ville aux formidables atouts, mais qui se trouve depuis 2020, freinée, affaiblie, dispersée. La démocratie se rétracte, l'ambition s'efface.

Pourtant, tout reste possible.

Metz peut redevenir une ville qui avance, qui rassemble, qui protège, qui innove.

Une ville qui choisit la justice sociale, l'écologie, les services publics, la démocratie vivante.

Une ville qui croit en ses habitants.

Il est temps de reprendre le fil d'une histoire interrompue en 2020

Il est temps de reconstruire Metz.

1 – Démographie : Metz attire lorsqu'elle porte une vision ambitieuse et cohérente

Population totale	121 695 +634 habitants/an de 2016 à 2022
Dynamique démographique	+369 habitants/an de 2016 à 2022
Dynamique migratoire	+265 habitants/an de 2016 à 2022
Structure par âge > 60 ans	22,9 % d'habitants de plus de 60 ans
Structure par âge < 20 ans	22,5 % d'habitants de moins de 20 ans
Nombre d'habitants de plus de 100 ans	31 habitants en 2022
Quartiers politique de la ville	19,10 % de la population (2024)
Nombre de ménages ayant emménagé depuis moins de 2 ans	11 356 ménages en 2022 (+594/2011)

Entre 2016 et 2022, Metz a retrouvé une dynamique démographique. Ce rebond, initié par la gauche, n'est pas arrivé tout seul : il résulte d'investissements publics, d'une politique d'aménagement urbain assumée et d'une volonté de reconstruire l'attractivité après la saignée des restructurations militaires imposées par les pouvoirs publics. **La gauche municipale a joué un rôle central dans ce retour de confiance.**

En effet, à partir de 2016, Metz attire à nouveau. Le solde migratoire redevient positif pour la première fois depuis 1968. Cela signifie que davantage de personnes choisissent de

s'installer à Metz qu'elles ne la quittent. Ce changement n'est pas anodin : il prouve qu'une politique orientée vers les services publics, les mobilités, l'éducation, la culture et la qualité de vie peut réellement faire la différence.

Les défis pour la gauche, de retour à la gestion municipale en 2026 sont importants. **Le vieillissement de la population exige un renforcement de la solidarité et de l'accompagnement. Un messin sur cinq vit dans les Quartiers Politique de la Ville, où les inégalités doivent reculer.** Cela ne doit pas être perçu comme une faiblesse, mais comme un atout car la population des moins de 30 ans y est la plus nombreuse.



2 – Education et la jeunesse : L'urgence silencieuse

Elèves dans les écoles primaires	9540 élèves en 2024 9650 en 2020
Effectif total étudiants	22 267 étudiants en 2024 -1974 étudiants depuis 2020
dont effectifs étudiants Université de Lorraine site de Metz	14 234 étudiants en 2024 -2522 étudiants/2020
Les 20-24 ans diplômés de l'Enseignement Supérieur	51,6 % en 2022 contre 44,3 % en 2011
Les 20-24 ans sans aucun diplôme	8,1 % en 2022 contre 11,9 % en 2011
IPS (Indice de Position Sociale) dans les écoles primaires à Metz	18 écoles sur 33 en dessous de la moyenne départementale (100,2) et 5 écoles en dessous de 70

Dans le premier degré, les effectifs demeurent globalement stables, avec 9 540 élèves scolarisés en écoles primaires en 2024, contre 9 650 en 2020. Cette relative stabilité masque toutefois des fragilités plus profondes observées aux niveaux supérieurs.

La baisse continue du nombre d'étudiants depuis 2020 constitue un signal d'alerte majeur.

Metz compte **22 267 étudiants à la rentrée 2023-2024**, soit **une diminution de 1 974 étudiants en quatre ans.**

Cette tendance est encore plus marquée à l'Université de Lorraine, site de Metz, qui ne rassemble plus que 14 234 étudiants en 2024, soit une perte de 2 522 étudiants depuis 2020.

Cette contraction reflète des évolutions démographiques défavorables et une attractivité insuffisante de l'enseignement supérieur messin, avec une demande de formation supérieure encore inférieure à la moyenne nationale. Renforcer l'offre et l'attractivité de l'enseignement supérieur constitue un objectif majeur, afin d'attirer et de retenir les étudiants.

Sur le plan des qualifications, des progrès sont à souligner.

La part des **20-24 ans diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 44,3 % en 2011 à 51,6 % en 2022**, traduisant une évolution positive.

Parallèlement, la proportion de jeunes sans aucun diplôme a reculé, de 11,9 % à 8,1 %.

Cette amélioration demeure toutefois insuffisante, car près d'un jeune sur dix sort encore du système éducatif sans qualification.

Il est indispensable de renforcer l'accompagnement éducatif et de lutter contre le décrochage scolaire dès le primaire.

Enfin, l'Indice de Position Sociale (IPS) met en évidence des inégalités scolaires persistantes.

À Metz, 18 écoles primaires publiques sur 33 ont un IPS inférieur à la moyenne départementale (100,2) et 5 établissements sont en dessous de 70.

Ces écarts révèlent une ségrégation scolaire encore fortement ancrée et soulignent l'urgence de renforcer les moyens éducatifs dans les quartiers les plus fragiles afin de garantir l'égalité des chances.

3 – Pauvreté – Solidarité : comprendre et combattre les fragilités sociales messines

Montant du revenu disponible (€)	20 940 € en 2021 19 056 en 2016
Revenu disponible des 10 % des revenus les plus faibles	10 080 € en 2021
Population sous le seuil de pauvreté de 60 %	24 % en 2021
Population de moins de 30 ans sous le seuil de pauvreté	30 % (2021)
Subventions CCAS	4,827 M€ (2025) 4,827 M€ (2020)
Nombre de personnes au RSA	5030 (2023)

Les données de l'INSEE mettent en lumière une situation socio-économique difficile pour une part importante de la population messine.

La médiane du revenu disponible par unité de consommation atteint **20 940 € en 2021**, un niveau relativement modeste qui **place Metz au 45^e rang sur 46 communes de la métropole**, traduisant l'ampleur des inégalités internes au territoire.

Le **revenu disponible des 10 % les plus modestes, limité à 10 080 €**, confirme la présence de ménages messins vivant avec des ressources très faibles.

En 2021, **près d'un quart des habitants (24 %) vivent sous le seuil de pauvreté**, un taux nettement supérieur à la moyenne nationale (14 %). Dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**, la **pauvreté dépasse 50 % de la population de ces quartiers**, révélant une concentration extrême des difficultés sociales.

La situation est **particulièrement préoccupante pour les moins de 30 ans**, dont **30 % vivent sous le seuil de pauvreté**. Cette surreprésentation s'explique par des difficultés d'insertion professionnelle, une précarité étudiante accrue et une instabilité des revenus.

En 2023, **5 030 personnes percevaient le RSA**, un chiffre en baisse depuis 2016, à **interpréter avec prudence** en raison de possibles effets administratifs ou de non-recours aux droits.

Enfin, la **subvention municipale versée au CCAS reste stable à 4,827 M€ entre 2020 et 2025**, mais l'inflation cumulée d'environ 15 % équivaut à une baisse réelle des moyens alloués.

Dans l'ensemble, les indicateurs révèlent une forte fragilité sociale à Metz, marquée par d'importantes inégalités de revenus et par une jeunesse, notamment dans les QPV, particulièrement exposée à la précarité.

4 - Emploi : un dynamisme réel menacé par l'inaction locale

Nombre total d'emplois à Metz	81 857 emplois (2022) + 5500/2016
Nombre total d'actifs occupés habitant Metz	50 406 (2022) dont 60 % travaillent à Metz et 40 % hors du territoire messin
Nombre d'emplois pour 100 actifs messins	162,4 (2020)
Nombre de cadres de fonctions métropolitaines	9004 (2022) + 29 %/2016
Nombre de messins travaillant au Luxembourg	5990 début 2025 + 40 % depuis 2010
Nombre d'établissements avec des salariés	5203 (2023)
Part des effectifs par secteurs d'activités	6,2 % industrie 5,7 % construction 0,2 % agriculture 87,9 % tertiaire

Metz se positionne comme l'un des pôles d'emploi majeurs du Grand Est, avec **81 857 emplois fin 2022**, soit **5 500 emplois supplémentaires depuis 2016**. Cette progression témoigne de l'attractivité croissante de la ville.

En 2022, **50 406 Messins sont en emploi**, dont **60 % travaillent à Metz**, tandis que **40 % exercent hors du territoire**. Le dynamisme économique de la ville se confirme avec un **ratio de 162,4 emplois pour 100 actifs (2020)**, bien supérieur à celui de villes voisines

comme Thionville (102,5). Metz attire fortement : près de **60 % des emplois sont occupés par des non-résidents**, signe de son rayonnement régional.

Le nombre de **cadres des fonctions métropolitaines** connaît également une forte progression : **9 004 cadres en 2022**, soit **+29 % depuis 2016**. Parallèlement, près de **6 000 Messins travaillent au Luxembourg début 2025**, en hausse de **40 % depuis 2010**, illustrant l'attractivité du marché luxembourgeois et les tensions persistantes sur le marché du travail local.

Le tissu économique de Metz repose sur **5 203 établissements employeurs en 2023**. La structure sectorielle confirme une **forte tertiarisation : 87,9 % des emplois dans le tertiaire**, tandis que l'industrie ne représente plus que **6,2 % des effectifs**.

La progression du nombre d'emplois, l'essor du nombre de cadres des fonctions métropolitaines et le dynamisme du tissu entrepreneurial démontrent l'efficacité des choix opérés par la gauche à Metz dans la période prise en compte par l'INSEE.

Ces chiffres montrent un **dynamisme économique réel**, porté par la croissance des emplois, le développement des fonctions métropolitaines et l'essor entrepreneurial. Pour l'avenir, il est crucial de :

- **Renforcer l'ancrage local de l'emploi**,
- **Soutenir une réindustrialisation durable** en s'appuyant davantage sur les nombreux acteurs de la Recherche Développement et du Transfert de Technologie.
- **Obtenir une compensation financière équitable du Luxembourg** pour les travailleurs frontaliers.

5 – Logements : l'immobilisme actuel met en péril l'avenir démographique de Metz

Nombre total de logements	Ensemble : 71 496 (2022) Résidences principales : 61.525 Résidences secondaires : 1767 Logements vacants : 8204
Nombre de logements commencés par an pour 1000 habitants.	1,90 sur la période 2020-2024
Nombre total de logements sociaux	18 689 (2022) dont 7058 dans QPV 15 019 logements sociaux en 2014
Evolution annuelle des logements sociaux	+ 0,7 %/an de 2019 à 2023
Logements vacants	11,5 % (2022) 12,9 % (2016)
Taille des ménages ayant emménagé depuis moins de 2 ans	1,6 personnes (2022)

Dès 2008, la majorité de gauche a développé la ville en créant de nouvelles zones d'habitat et en réhabilitant certains quartiers messins, dans une stratégie de diversification de l'offre et de mixité sociale. Parmi les projets emblématiques, on peut citer la **Manufacture des Tabacs**, la **colline de Sainte-Croix**, la **ZAC de l'Amphithéâtre**, la **ZAC du Sansonnet** ou encore le **quartier Impérial**.

En 2022, Metz comptait **71 496 logements**, dont **61 525 résidences principales**, **1 767 résidences secondaires** et **8 204 logements vacants**. Entre 2016 et 2022, le nombre de résidences principales a augmenté de **4 995 unités** (+7,5 %), reflétant une dynamique de renforcement de l'offre pour répondre à une demande soutenue.

Cependant, sur la période 2020-2024, seulement **1,9 logement a été commencé chaque année pour 1 000 habitants**, un rythme particulièrement faible au regard des besoins réels de la population et des enjeux de maintien des équilibres démographiques.

Le parc de **logements sociaux** s'élevait à **18 689 unités en 2022**, dont **7 058 situés dans les Quartiers Politiques de la Ville (QPV)**. Pour comparaison, la ville disposait de **15 019 logements sociaux en 2014**. Le parc a ainsi connu une augmentation moyenne d'environ **0,7 % par an** entre 2019 et 2023. Cette progression illustre un effort constant pour répondre aux besoins des ménages aux revenus modestes.

Le **taux de vacance** poursuit sa baisse : il est passé de **12,9 % en 2016 à 11,5 % en 2022**. Metz se distingue ainsi comme la seule ville de plus de 100 000 habitants du Grand Est à enregistrer une diminution de la vacance. Entre 2008 et 2020, la ville a réduit significativement son propre stock de logements municipaux vacants passant de plus de 50 % à moins de 20 %, grâce à une politique active de rénovation et de mise sur le marché.

Par ailleurs, les données de l'INSEE révèlent une diminution de la **taille des ménages nouvellement installés**, avec une moyenne de **1,6 personne par ménage** en 2022. Cette évolution traduit des modes de vie changeants et une demande accrue pour des logements plus petits.

Dans ce contexte, le rythme très faible de construction observé depuis 2020 ne permet pas de répondre aux besoins d'une population en mutation, caractérisée par des ménages plus petits et une demande croissante de logements accessibles. Pour **préserver l'attractivité de Metz**, maintenir son **équilibre démographique** et éviter l'exclusion des ménages modestes, la ville doit **accélérer la production de logements**, en particulier abordables, tout en poursuivant la **rénovation du parc existant**.

6 – Démocratie participative : de la co-construction à la verticalité.

Les chiffres clés de 2008 à 2018	Création de 11 comités de quartier 800 membres 10480 rencontres avec les habitants dont 716 réunions des comités de quartier 148 projets réalisés A partir de 2015, 169 réalisations financées par le budget participatif
2020 : suppression des comités de quartier et non reconduction du budget participatif	Rapport d'activités des services pour 2024 : 1560 sollicitations citoyennes
Rencontre avec les messins et messines	Création en 2021 de 11 conseils de quartier Participation du maire à des réunions de quartier
2021 : création du conseil consultatif	55 membres désignés par le maire pour faire des études sur des sujets intéressant les élus. Deux rapports rendus en 2023 sur l'attractivité et les mobilités douces.
Les rencontres avec les messins et messines	332 concertations urbaines : projets de requalification de certains sites, aménagements urbains, déploiement des PAV, création d'équipements, concertation sur le plan local d'urbanisme
La parole des enfants	2008, élection du conseil municipal des enfants 55 enfants élus pour 2 ans et ayant réalisé une quarantaine de projets

Entre 2008 et 2020, la ville de Metz a mis en place un dispositif ambitieux de démocratie participative fondé sur la co-construction avec les habitants. Ce dispositif s'est notamment appuyé sur la création de **11 comités de quartier**, regroupant **800 membres**. Sur cette période, **10 480 rencontres avec les habitants** ont été organisées, dont **716 réunions de comités de quartier**, aboutissant à la réalisation de **148 projets concrets**.

À partir de 2015, le **budget participatif** a renforcé cette dynamique en offrant aux citoyens un pouvoir décisionnel direct sur l'affectation d'une partie des finances municipales. **169 projets** ont ainsi été financés, traduisant une volonté d'impliquer durablement les habitants dans les choix publics.

La participation citoyenne s'est également exprimée à travers **332 concertations urbaines**, portant sur des

projets variés : requalification de sites, aménagements urbains, déploiement des points d'apport volontaire (PAV), création d'équipements publics ou encore élaboration du **Plan local d'urbanisme**.

La prise en compte de la parole des plus jeunes a été engagée dès 2008 avec la création du **Conseil municipal des enfants**, composé de **55 enfants élus pour un mandat de deux ans**, ayant conduit une **quarantaine de projets** au service de la vie locale.

L'année **2020 et l'arrivée de la droite marque une rupture majeure** dans cette politique. Les comités de quartier sont supprimés, le budget participatif n'est pas reconduit et l'équipe municipale dédiée à la démocratie participative est dissoute. Ces dispositifs sont alors publiquement disqualifiés par François Grosdidier, qui les qualifie de « complètement bidon ».

À partir de 2020, la participation citoyenne évolue vers une logique très **verticale**. Si de nouveaux outils sont mis en place — création en 2021 de **11 conseils de quartier**, organisation de rencontres avec les Messins et Messines, participation ponctuelle du maire à certaines réunions — leur rôle apparaît essentiellement consultatif et informatif. Le **rapport d'activités des services pour 2024** fait état de **1 560 sollicitations citoyennes**, témoignant davantage d'un recueil de demandes et de plaintes que d'une réelle co-construction.

La création en 2021 d'un **conseil consultatif**, composé de **55 membres désignés par le maire**, illustre également ce changement de paradigme. Chargé de produire des études sur des sujets définis par les élus, ce conseil a rendu deux rapports, portant sur l'attractivité du territoire et les mobilités douces, sans pour autant constituer un espace de décision citoyenne.

Ainsi avec François Grosdidier, la démocratie participative est progressivement passée d'un modèle fondé sur l'implication active des habitants à une participation principalement descendante. Les messines et les messins ne sont plus considérés comme des acteurs à part entière de l'action publique, mais comme de simples usagers informés des décisions déjà prises. Si les rencontres avec la population conservent une utilité, elles ne sauraient se substituer à de véritables espaces de concertation et de co-construction structurés.

7 - Finances : plus d'impôts, plus de dettes, moins de vision

Budget	246 M€ (2025) 205 M€ (2020)
Dépenses réelles d'investissement	59,2 M€ (2026 OB) 41 M€ (2020) CA
Epargne brut	23 M€ (2026 OP) 15,7 M€ (2020)
Besoin d'emprunt	31 M€ (2026 OB) 19,5 M€ (2020)
Capacité de désendettement	4,4 ans (2024) 5,9 ans (2020) et 6,7 pour la strate
Encours de la dette	125,2 (2024) 92,6 M€ (2020)
Recettes UEM	2026 : 24,650 M€ 2020 : 14,450 M€ (CA)
Impôts directs locaux	85 M€ (2026 OB) 61.361 M€ (2020)
Concours financiers de l'Etat	27.118 (2026 OB) 25.42 M€ (2020)

Dès son arrivée en 2020, la droite messine a cherché à dramatiser l'état des finances municipales. Pourtant, la Chambre régionale des comptes a été claire : la Ville de Metz se trouvait alors dans une situation financière saine, meilleure que celle de la plupart des villes comparables.

Entre 2020 et 2026, les impôts locaux ont augmenté de **37 %**, soit **23 M€ supplémentaires prélevés chaque année** sur les familles messines. Il s'agit de l'une des hausses les plus fortes jamais observées sur une seule mandature.

À cela s'ajoute une exploitation accrue des dividendes de l'UEM, qui passent de **14,45 M€ en 2020 à 24,65 M€ en 2026**, soit une augmentation de **70 %**. La majorité de François Grosdidier utilise cette ressource comme une variable d'ajustement budgétaire, sans vision de long terme, au risque d'affaiblir durablement un outil stratégique essentiel pour la ville.

Alors que la majorité de droite affirme vouloir « maîtriser la dépense », les chiffres racontent une tout autre réalité :

- **59 M€ de dépenses supplémentaires** entre 2020 et 2026 ;
- une **hausse marquée des dépenses de fonctionnement**, pourtant censées être contenues, notamment les frais de communication ;
- des **investissements financés en grande partie par l'endettement**.

Résultat : l'encours de la dette progresse de **92,6 M€ à 125,2 M€**, soit plus de **32 M€ supplémentaires** en quatre ans. Dans le même temps, les besoins d'emprunt explosent, avec une hausse de **59 %**.

La capacité de désendettement, ramenée à **4,4 ans en 2024**, peut sembler favorable. Toutefois, cette amélioration ne résulte pas d'une gestion rigoureuse, mais principalement de la **hausse massive de la fiscalité** et de **dividendes exceptionnels de l'UEM**.

Entre 2020 et 2026, la majorité municipale a ainsi **fortement alourdi la fiscalité des Messins, épuisé les marges offertes par l'UEM, augmenté significativement la dette et laissé dériver la dépense**, en contradiction avec ses discours de rigueur budgétaire.

8 - Mobilité : un levier d'égalité

Nombre de voyageurs sur le réseau Le Met'	23,1 millions (2024) 17,1 millions (2014)
Nombre de voyages/an/habitant	101 voyages (2023) 67 voyages (2010)
Part des transports en commun pour se rendre au travail	23,5 % (2022) 17,5 % (2011)
Part des vélos domicile- travail	3,5 % Metz (2022) 2,8 % (2014)
Evolution de la part des déplacements domicile-travail en transports en commun	+ 4,1 % (2016-2022) Nancy -1,5 Strasbourg -0,5
Nombre de ménages avec au moins une voiture	71,1 % en 2022 73,3 % en 2011
Taux d'utilisation des transports en commun dans les QPV	35,1 % (Bellecroix)
Versement transport	56,8 M€ (2024) 46,7 M€ (2019)

L'arrivée du Mettis a marqué un tournant majeur pour Metz et sa métropole. En dix ans, le nombre de voyageurs sur le réseau Le Met' est passé de 17,1 millions en 2014 à 23,1 millions en 2024, soit une hausse de plus de 6 millions. Cette évolution a permis à Metz de rattraper une partie de son retard en matière de transports urbains. Chaque habitant effectue désormais en moyenne 101 voyages par an, contre 67 en 2010, illustrant une progression nette de la mobilité collective.

La dynamique est tout aussi significative pour les déplacements domicile-travail.

En 2022, 23,5 % des actifs messins utilisent les transports en commun pour se rendre au travail, contre 17,5 % en 2011. Entre 2016 et 2022, Metz enregistre ainsi une progression de +4,1 points, là où Nancy recule (-1,5 point) et Strasbourg stagne (-0,5 point).

L'usage du vélo progresse également, mais demeure limité. En 2022, 3,5 % des actifs messins l'utilisent pour leurs déplacements domicile-travail, contre 2,8 % en 2014. Cette part reste cependant très inférieure à celle observée dans d'autres villes comparables, notamment Strasbourg (19,7 %), Nancy (6 %) ou Reims (5 %).

Parallèlement, la dépendance à la voiture individuelle diminue. La part des ménages disposant d'au moins une voiture est passée de 73,3 % en 2011 à 71,1 % en 2022. Cette évolution est particulièrement marquée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où 45 % des habitants ne possèdent pas de véhicule. Dans ces quartiers, l'usage des transports en commun atteint 35,1 %, comme à Bellecroix.

Le financement des mobilités progresse également. Le versement mobilité acquitté par les entreprises s'élève à 56,8 millions d'euros en 2024, contre 46,7 millions en 2019.

L'augmentation du nombre d'entreprises implantées sur le territoire, notamment avec l'arrivée d'Amazon, a permis de dégager des ressources supplémentaires. Celles-ci auraient pu permettre la mise en œuvre d'une politique de mobilité plus ambitieuse et plus accessible financièrement pour les usagers. Nous sommes loin du compte !

Le développement du réseau de transports en commun apparaît d'autant plus indispensable que plus de trois jeunes sur quatre ont déjà renoncé à un emploi ou à une formation faute de solutions de mobilité adaptées.

La mobilité constitue un levier concret pour répondre aux attentes des habitants et poursuivre la dynamique engagée de 2008 à 2020 en faveur de déplacements plus durables, plus inclusifs et plus efficaces.

9 – Dérèglement climatique : un bilan de la gauche difficile à effacer

Elévation de la température moyenne à Metz	+1,2° depuis la fin du XIX ^e siècle
Evolution des émissions de Gaz effet de serre pour les activités et infrastructures municipales	4000 T en 2023 4800 T en 2020 10 000 T en 2008
Consommation d'énergie	58,6 GWh en 2019 72,3 GWh en 2008 Moins 20 % de 2008 à 2020
Utilisation des énergies renouvelables	Plus 40 % de 2008 à 2020
Budget participatif éco-citoyen	540 000 € en 2019 Supprimé depuis 2020
Nombre de projets éco-citoyen retenus	60 en 2019 Supprimé depuis 2020
Nombre de points lumineux	16 224 en 2022
Classement ville verte	5 ^{ème} 2023 3 ^{ème} 2020
Consommation en chauffage des bâtiments municipaux	24,3 GWh en 2024

Le dérèglement climatique est une réalité, largement documentée par les rapports scientifiques internationaux. Il se manifeste par la multiplication des épisodes de chaleur extrême, des sécheresses et des inondations. Metz n'est pas épargnée : la température moyenne y a augmenté d'environ **+1,2 °C depuis la fin du XIX^e siècle**, et pourrait encore progresser de **+1,5 à +2,5 °C d'ici 2040-2070**.

Face à cette urgence, les collectivités territoriales jouent un rôle déterminant.

En 2008, la ville de Metz consommait **72 GWh d'énergie**. Les énergies renouvelables ne représentaient alors que **10 %** de cette consommation, et les émissions de gaz à effet de serre atteignaient **12 300 tonnes**.

À partir de 2008, grâce à des choix politiques assumés, Metz a profondément transformé son modèle de développement. La consommation d'énergie a diminué de **20 %**, la part des énergies renouvelables a progressé de **40 %** et les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de **60 %**. Ces résultats ne relèvent pas du hasard, mais d'une stratégie planifiée, évaluée et inscrite dans la durée.

Dès 2009, Metz a fait figure de ville pionnière en devenant la première ville d'Europe à signer la **Convention des Maires européens**. L'objectif était ambitieux : réduire de plus de **20 %** les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Cet engagement a non seulement été tenu, mais dépassé, puisque dès 2016, Metz enregistrait une baisse de **22,5 %** de ses émissions à l'échelle de son territoire.

En 2018, la ville a renforcé cette dynamique en adoptant un **Agenda 21** conforme à la nouvelle Convention des Maires européens. Ce plan visait une réduction de **40 %** des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et intégrait explicitement l'adaptation du territoire aux effets déjà perceptibles du dérèglement climatique. Il s'agissait à la fois de réduire notre impact environnemental et de protéger les habitants.

En 2019, la mise en place d'un **budget participatif éco-citoyen**, doté de **540 000 €** et ayant permis de financer **60 projets**, a illustré la volonté d'associer les citoyens à la transition écologique et de faire de l'écologie un projet collectif. Ce budget participatif éco-citoyen a été supprimé en 2020 par la majorité de droite.

En 2019, Metz a été choisie pour accueillir la **réunion des ministres de l'Environnement du G7**, rassemblant les principaux pays industrialisés pour discuter de la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, et aboutissant à l'adoption d'une Charte de Metz sur la biodiversité. Cette étape internationale souligne le **rôle de Metz comme acteur de la transition écologique et de la coopération mondiale en matière environnementale**.

Les progrès réalisés en matière de développement durable au cours des douze années de gestion municipale par la gauche et les écologistes sont établis, mesurables et documentés. Les nier, comme l'a fait la droite dès son arrivée aux responsabilités en 2020, relève d'une posture politique plutôt que d'un débat fondé sur les faits. Or, face au dérèglement climatique, le déni, l'effacement du bilan et les ruptures sont irresponsables et dangereux.

Depuis 2020, les rapports annuels sur la situation de la ville de Metz en matière de développement durable montrent que des actions sont menées, mais restent difficiles à exploiter en raison de **ruptures statistiques**, nuisant à la transparence et au suivi des politiques publiques.

À Metz, la lutte contre le dérèglement climatique a démontré son efficacité lorsqu'elle était portée par une majorité de gauche et écologiste. Les avancées obtenues entre 2008 et 2020 sont le fruit de choix courageux, cohérents et évalués. En tentant d'effacer ce bilan, la droite a pris le risque de casser une dynamique pourtant essentielle. Face au dérèglement climatique, seules la continuité, l'ambition et la responsabilité politique permettront de préparer un avenir durable pour Metz et ses habitants.

Conclusion – En mars 2026, un choix clair pour Metz

Les constats sont désormais établis.
Les chiffres sont là. Les faits sont connus.
Depuis 2020, Metz a perdu du temps, de l'élan et de la confiance collective.

Ce recul n'est pas une fatalité : il est le résultat de choix politiques.
Choix de refermer la démocratie locale.
Choix d'alourdir la fiscalité sans projet partagé.
Choix de rompre avec une trajectoire sociale et écologique pourtant reconnue et efficace.

À l'inverse, l'histoire récente de Metz prouve qu'un autre chemin est possible.
Entre 2008 et 2020, la ville a su attirer, investir, protéger et innover. Elle a fait de la solidarité, de l'écologie et de la participation citoyenne non pas des slogans, mais des leviers concrets d'action publique.

Les élections municipales de 2026 ne seront donc pas une simple alternance.
Elles seront un **choix de modèle de ville**.



D'un côté, une gestion verticale, technocratique, fiscalement lourde, qui éloigne les habitants des décisions et affaiblit la cohésion sociale.

De l'autre, une ville démocratique, solidaire, écologique, qui fait confiance à ses habitants et prépare l'avenir au lieu de le subir.

Reconstruire Metz, c'est assumer ce choix.

C'est rompre avec l'immobilisme, remettre la justice sociale au cœur des politiques publiques, relancer la transition écologique et redonner du pouvoir d'agir aux Messines et aux Messins.

En 2026, Metz peut redevenir une ville qui avance, qui rassemble et qui protège.

À condition de faire un choix politique clair.